

PROGRAMME JEUNESSE

Hiver 2012

Le Kendo est un art martial japonais basé sur l'utilisation du sabre (Shinai). Il diffère par sa forme et ses déplacements de l'escrime d'origine occidentale. Le jeune est initié à une activité exigeante mais stimulante qui favorise le développement physique et mental, l'esprit combatif, la discipline et le dépassement de soi.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	ÂGE	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN/DURÉE	COÛT (\$)/ PERSONNE			REMARQUES
								J	PNM	PM	
Kendo pour ado*	32-410-12	01	Débutant- initié	13-16	Ve 18h à 19h25 (ANNULÉ)	00110	20 janv.-30 mars (11 séances)	85	-	-	

* Activités admissibles au crédit d'impôt. SVP conservez votre reçu d'inscription à cet effet. Pour en savoir plus, consultez le www.cra-arc.gc.ca.

Aucun cours ne sera repris ou remboursé en cas d'absence.

Réduction de 7 \$ pour chaque deuxième inscription ou plus au programme Jeunesse dans la même famille.

J = Jeune, PNM = Parent non membre, PM = Parent membre

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL : spectacle de danse des cours du Peps le vendredi 30 mars à 19h30 au Théâtre de la Cité Universitaire. Le prix du billet est de 14 \$ en prévente ou 18 \$ à l'entrée pour les spectateurs de 11 ans et plus, et 8 \$ en prévente ou 10 \$ à l'entrée pour les 10 ans et moins ! En acceptant de participer au spectacle, vous consentez à ce que votre jeune apparaisse sur le DVD qui sera vendu au coût de 20 \$ en prévente, la semaine du spectacle et 25 \$ à l'entrée.

Responsable : France Lebel

Inscription : 418 656-PEPS / Consultez le www.peps.ulaval.ca pour connaître les annulations, les préalables et les remarques particulières.

Information : christiane.guay@sas.ulaval.ca

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.